

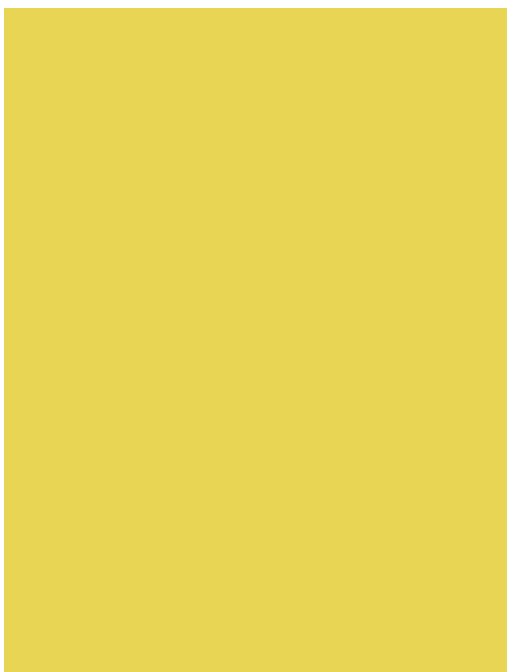


MRC de
Matawinie
Entrepreneuse de nature!

Grille de taux 2026

Pour l'utilisation de machinerie lourde et
équipements divers fournis par le promoteur

- Programme d'amélioration des chemins sur le
Territoire non organisé (PACT)
- Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)



La présente grille de taux est basée en fonction du coût moyen de location et du coût moyen des frais de fonctionnement (coût du carburant, coût des lubrifiants et des filtres, etc.) identifiés dans la grille de taux de location de machinerie lourde et équipements divers du gouvernement du Québec (version 2025) ;

Lorsque le type d'équipement fourni et utilisé par le promoteur est présent dans la présente grille, les taux maximums à utiliser sont ceux indiqués dans la présente grille de la MRC de Matawinie ;

Lorsque le type d'équipement fourni et utilisé par le promoteur n'est pas présent dans la présente grille de taux, le taux à utiliser est celui indiqués dans la grille de taux (2025) de location de machinerie lourde et équipements divers du gouvernement du Québec. Les taux moyens de location du matériel ainsi que le taux moyen de fonctionnement uniquement seront considérés ;

Lorsque le type d'équipement fourni et utilisé par le promoteur n'est pas présent dans la présente grille de taux, ni dans la grille de taux de location de machinerie lourde et équipements divers du gouvernement du Québec (version 2025), celui-ci ne pourra être considéré dans la demande d'aide financière, toutefois, des modalités spécifiques peuvent s'appliquer sous réserve d'analyse interne des justificatifs. »

Machineries et équipements

1. Véhicules

ÉQUIPEMENT	SPÉCIFICATION	TAUX	UNITÉ
Camionnette	-	0,80 \$	/ km
Camion pompeur	6 roues et moins	50,00 \$	/ hre
Camion pompeur	10 roues et plus	90,00 \$	/ hre
VTT	3 ou 4 roues, côte à côte, etc.	18,75 \$	/ hre

2. Équipements forestiers portatifs

ÉQUIPEMENT	SPÉCIFICATION	TAUX	UNITÉ
Débroussailleuse forestière	35 à 45 cc	5,50 \$	/ hre
Débroussailleuse forestière	50 à 65 cc	8,00 \$	/ hre
Scie à chaîne	-	7,75 \$	/ hre

3. Déchiqueteuse (entraînement P.d.f. / PTO)

DIAMÈTRE ADMISSIBLE	TAUX	UNITÉ
4 à 6 pouces	16,50 \$	/ hre
8 à 10 pouces	22,50 \$	/ hre

4. Fardier (remorque seulement)

CAPACITÉ DE CHARGE	TAUX	UNITÉ
9 à 14 tonnes métriques	11,00 \$	/ hre
15 à 23 tonnes métriques	14,50 \$	/ hre
24 à 32 tonnes métriques	17,50 \$	/ hre

5. Pelle hydraulique

CAPACITÉ GODET	POIDS APPROXIMATIF	TAUX	UNITÉ
0,05 m ³	1 tonne et moins	21,50 \$	/ hre
0,1 m ³	1,1 à 2 tonnes	37,00 \$	/ hre
0,2 m ³	2,1 à 4 tonnes	49,50 \$	/ hre
0,3 m ³	4,1 à 6 tonnes	77,00 \$	/ hre
0,4 m ³	6,1 à 8 tonnes	83,00 \$	/ hre

5.1 Options – Pelle hydraulique

ACCESSOIRE	CATÉGORIE	TAUX	UNITÉ
Godet à fossé	4 t et moins	0,75 \$	/ hre
Godet à fossé	6 t et plus	2,00 \$	/ hre
Pouce hydraulique	4 t et moins	2,25 \$	/ hre
Pouce hydraulique	6 t et plus	9,00 \$	/ hre
Brise-roches hydraulique	100–299 kg/m	40,00 \$	/ hre

6. Tracteur sur pneus (pépine, tracteur compact, etc.)

Les prix incluent la rétrocaveuse (6,00 \$ / hre) et le godet avant (7,00 \$ / hre).

Le taux horaire devra être ajusté si différents accessoires sont utilisés ou non utilisés.

6.1 Puissance

PUISSANCE (KW)	ÉQUIVALENCE HP	TAUX	UNITÉ
0 à 20 kW	0 à 26 hp	34,00 \$	/ hre
20 à 40 kW	26 à 53 hp	50,00 \$	/ hre
40 à 55 kW	53 à 73 hp	72,50 \$	/ hre

6.2 Options supplémentaires

ACCESSOIRE	TAUX	UNITÉ
Faucheuse débroussailleuse	9,00 \$	/ hre
Lame arrière (gratte)	6,00 \$	/ hre

7. Autres équipements

ÉQUIPEMENT	TAUX	UNITÉ
Remorque de service	3,50 \$	/ hre

Niveleuse

Les taux applicables sont ceux identifiés dans la Grille de taux (2025) – Location de machinerie lourde et équipements divers du gouvernement du Québec, soit le taux moyen de location du matériel ainsi que le taux moyen de fonctionnement uniquement.